

Compte-rendu

Rencontre tenue le lundi 18 novembre 2013 de 10 h à 15 h
APSAM

Nom	Organisation	Présent	Absent	Nom	Organisation	Présent	Absent
Michèle St-Onge	SPVM	X		Nicolas Veilleux	FPP Châteauguay	X	
Michel Pilon	ÉNPQ	X		Laurence Pelletier	MSP		X
Isabelle Veilleux	SQ		X	Pierre Lamarre	FPPVQ	X	
Stéphane Forget	FPP Longueuil		X	Esther Thibault	APSSAP	X	
Simon Lanteigne	Gatineau		X	Charles Marcoux	Ville de Québec	X	
Jean-Pierre Jobin	CSST	X		Yves Gendron	FPPM	X	
Jean-Pierre Larose	ADPQ	X		Robert Hogue	SPVM	X	
Stéphane Gauthier	Sherbrooke	X		Daniel Rolland	APPQ	X	
Patrick Lepage	FPP Terrebonne	x		Amélie Trudel	APSAM		X
Charles Plante	APSAM	X					
Invités :							
Robert Ronsard	APPQ	X		Esther Martineau	MSP	X	
Jean-François Cimon	SPVM	X		Danielle Dumont	Longueuil	X	
Christophe Desrosiers	SPVM	X		Jocelyn Camirand	CSST	X	
Richard Laliberté	Sûreté du Québec	X		Mylène Lauzière Sévigny	CSST	X	

1. Mot de bienvenue

Charles Plante a souhaité la bienvenue aux membres et aux invités. Monsieur Stéphane Gauthier de Sherbrooke remplacera Monsieur Robert Pednault, nommé récemment directeur adjoint au service de police. Nous tenons à remercier ce dernier pour sa précieuse collaboration au groupe de liaison.

Monsieur Richard Laliberté remplacera temporairement Madame Isabelle Veilleux.



2. Résultats du sondage sur la violence + projet de l'outil web interactif de sensibilisation à la violence au travail

Madame Rachel Carrier et Monsieur Stéphane Guay du Centre du trauma sont venus présenter les résultats du sondage sur la violence. Ce sondage s'adressait aux clients du secteur municipal et s'est effectué en 2012.

La problématique de la violence en milieu de travail est un phénomène peu étudié. Sur le terrain, il y a beaucoup à faire sur les impacts de la violence et sur la façon de reconnaître ce qu'est la violence en milieu de travail.

En 2012, au Canada il y aurait eu 356,000 cas de violence au travail. Les femmes sont touchées par ce fléau dans une proportion de 53% et les hommes 47%. Concernant les résultats du sondage secteur municipal nous avons eu 2500 répondants et 354 étaient du secteur policier.

Le secteur municipal est considéré comme un secteur à risque, 77% des personnes sondées disent avoir été victimes ou témoins d'un acte de violence grave. Voici quelques statistiques :

- 74% violence physique
- 10% menaces de mort
- 1% attouchements sexuels
- 2% violence indirecte
- 5% violence verbale
- 2% autres menaces
- 65% des actes étaient commis par des citoyens
- 12% à l'interne
- 88% des agresseurs étaient des hommes.

La plupart des cas sont signalés à la police : 31% signalés à la police, 10% signalés à l'employeur et 42% signalés à la police et l'employeur. Trente-cinq pour cent (35%) des cas ont nécessité une visite médicale ou étaient considérés comme une blessure.

Conséquences de la violence : Trente-cent (30%) pour cent des personnes ont ressentis de l'irritabilité, plusieurs personnes ont signalées de la difficulté à dormir. Trente-huit pour cent (38%) des femmes et vingt-deux pour cent (22%) des hommes ont vécu des retours en arrière (flashback).

Répercussions au travail : Dix-huit (18%) pour cent ont connu une baisse de productivité, 10% un arrêt de travail, 22% ont ressenti un impact considéré de modéré à très important. Et 17% ont eu des difficultés psychologiques au travail.



Perceptions concernant la violence et le soutien :

- 60% ne considèrent pas la violence physique comme normal
- 62% se sentent jugés par leurs collègues
- 40% se sentent jugés par leurs employeurs
- 13% ne connaissent pas les politiques en milieu de travail en lien avec la violence

Ressources : 75% trouvent important d'avoir des outils nécessaires pour faire face à la violence et 42% disent que ces outils ne sont pas présents dans leur milieu.

Monsieur Jean-Pierre Larose nous a informés qu'il existe au Québec un plan de lutte contre l'intimidation (**PLI**). Dans tous les services de police on retrouve un répondant pouvant aider les victimes.

Outil Web : Les représentants du Centre du trauma nous ont proposé un projet, soit des outils de sensibilisation à la violence au travail. Cet outil permettrait d'approfondir et de partager les connaissances et proposerait des stratégies. Cet outil est destiné aux travailleurs. Les publics cibles sont les chauffeurs d'autobus, les policiers et le personnel de soins dans le réseau de la santé et des services sociaux. Vous pouvez actuellement consulter leur site web www.equipevisage.ca

Cet outil proposerait 3 scénarios, il y aurait 2 boutons d'action, **déclarer ou ne pas déclarer**. On y retrouverait des pop-up ainsi que des informations vulgarisées visant à éduquer les internautes sur les implications de la violence et sur l'importance de déclarer. On y intégrerait des ressources d'aide et d'autres informations utiles pour les travailleurs qui veulent être pris en charge ou qui désirent plus de renseignements.

3. Site Web APSAM

Denise Soucy, directrice générale de l'APSAM a fait une présentation du nouveau site web de l'association. Ce site sera lancé en décembre prochain.

4. Conclusion de l'enquête suite au décès du policier de la SQ, Monsieur Donovan Lagrange

Madame Mylène Lauzière Sévigny et Monsieur Jocelyn Camirand de la CSST nous ont présenté les conclusions du rapport d'enquête de l'accident mortel survenu le 6 octobre 2012 à un travailleur de la Sûreté du Québec sur l'autoroute 640 direction Est à Bois-des-Filions.

Les buts de l'enquête sont de déterminer les causes de l'accident, d'identifier des mesures préventives ainsi que de proposer des recommandations. Vous trouverez à cette adresse le rapport <http://www.centredoc.csst.qc.ca/pdf/ed003993.pdf> ainsi que la vidéo simulant l'accident





http://www.csst.qc.ca/salle_de_presse/actualites/2013/Pages/9_octobre_saint_jerome.a_spx

5. Prise en charge du dossier sur le ceinturon

Monsieur Jean-François Cimon, représentant au SPVM est venu nous présenter le dossier de la prise en charge sur le ceinturon. Cette opération a débuté en 2002. M. Cimon nous a indiqué que 80% des 2500 patrouilleurs ont consulté soit l'ergonome ou le bureau de santé pour une problématique en lien avec le ceinturon. Encore aujourd'hui 200 policiers consultent ces services et il aurait une trentaine de réclamations par année. Les frais directs reliés à 3 mois d'arrêt de travail seraient de 65,000\$.

Les personnes les plus vulnérables sont les femmes, les personnes minces, les petites personnes et davantage les jeunes. Les principaux constats sont :

Les causes sont multifactorielles

- Le poids du ceinturon (12lbs) + veste (5lbs) : cette situation cause un :
 - Déséquilibre vers l'avant
 - Déséquilibre du côté opposé à l'arme
- Encombrement sur le ceinturon
- Ceinturon : rigidité – déformation sous la ceinture – épaisseur – trop serré
- Étui à pistolet : rigidité – forme non ergonomique – fixe sous le ceinturon – ceinturon reste droit vis-à-vis l'attache du pistolet – point de pression sur les hanches
- Pantalon (non adapté à l'équipement)
- Bâton télescopique : 1.7 lb – encombrement – rigidité de l'attache
- Étui à chargeur double
- Étui à menottes rigide
- W.T : 2.7 lbs – volume – positionnement sur le ceinturon
- Siège du véhicule : conflit avec les équipements (aucun équipement doit se retrouver dans le dos du policier) – canon du pistolet – angle de l'étui

Avant la répartition des équipements était de 3.6 lbs du côté gauche et de 7 lbs du côté droit. Maintenant, le poids se répartit également soit, 4.7 lbs du côté gauche et 4.6 lbs du côté droit.

Solutions :

- Ceinturon souple 11 degrés
- Retour de la ceinture en cuir
- Attache ergonomique du pistolet
- Inclinaison de l'arme



- Chargeur horizontaux (au centre)
- Menottes sur la veste pare-balles
- Nouvel étui (modèle ALS)
- Étui à menottes souple sur la veste + pochette de kevlar
- Bretelles pour répartir le poids (Duckbill – pour l'équipe du GI)
- Veste sert de bretelle : on y attache le ceinturon
- Arme à la cuisse dans certains cas + formation
- Pantalon multitâches
- Pantalon à taille basse pour les policières
- Pantalon adapté
- Siège d'auto ergonomique

Selon Monsieur Cimon il faut encore trouver d'autres solutions. Le SPVM continue la recherche et le développement.

Autres mesures préventives :

- Vision globale au niveau du choix des équipements
- Intervention à l'embauche des recrues
- Information sur les risques (document de prévention)
- On ne fait plus de mur à mur – on traite chaque cas comme unique
- **Organisation doit se prendre en charge**

6. Statistiques d'accidents automobiles au SPVQ

Messieurs Charles Marcoux du service de police de Québec et Pierre Lamarre de la Fraternité des policiers de Québec nous ont présenté les statistiques d'accidents d'automobiles. Ces accidents représentent 15% de l'ensemble des accidents de travail et 20% des accidents occasionnant une perte de temps.

Le SPVQ a enregistré 113 accidents automobiles en 2012 comparativement à 153 pour 2011, ce qui représente une diminution de 35% des accidents. En 2012, un accident automobile se produisait à tous les 47 000 km, ce qui représente un accident à tous les 77 heures de travail. Chaque accident automobile avec blessés représentait en moyenne une absence de travail de 27.5 heures par policier impliqué.

C'est le service de gestion des équipements motorisés qui procède à l'enquête des accidents de la route afin de déterminer si l'accident est évitable ou inévitable et le rapport d'accident est transmis au comité sst police. En 2013, le SPVQ a enregistré 81 accidents de véhicule de patrouille (65% évitable et 35% inévitable).



Les urgences et les poursuites totalisent 37% des accidents, la patrouille 37% et les manœuvres de stationnement 26%. Les accidents sur chaussée glissante représentent 48% des accidents, dont 27% sur chaussée hivernale.

Près de 75% des accidents se produisent à très basse vitesse (accidents aux intersections) : 74% moins de 20 km – 23% entre 20 et 60 km – 1% de 60 à 100 km et 1% à 100 km et plus. L'expérience du policier a aussi été considérée : les policiers qui ont 5 ans d'expérience totalisent 27% des accidents – 5 à 10 ans/26% des accidents – 10 à 15 ans/21% des accidents – 15 à 20 ans/6% et 20ans et plus/21% des accidents.

En déplacement d'urgence, les policiers de 5 ans d'expérience représentent 36% des accidents – de 5 à 10 ans/35% - de 10 à 15 ans/14% - de 15 à 20 ans/0% - 20 ans et plus/18% des accidents. En poursuite : 5 ans/12.5% - 5 à 10 ans/37.5% - 10 à 15 ans/37.5% - 15 à 20 ans/0% - 20 ans et plus/12.5%.

Suite à l'analyse des accidents par le comité paritaire sst certaines recommandations ont été proposées, en voici quelques exemples :

- Que le comité de sélection des véhicules prenne en considération les équipements d'assistance à la conduite et les éléments de sécurité comme essentiels
- Programme d'agent coach pour les nouveaux policiers
- Campagne sur la raison d'être de la VAD (vérification avant départ)
- Etc.

Le SPVQ en collaboration avec le SGEM a mis en place un programme de formation des différents aspects sur la conduite automobile pour répondre à ses attentes en santé et sécurité. Les recrues reçoivent une formation en conduite préventive théorique de quatre heures en plus d'une formation de quatre heures en situation réelle en répondant aux appels d'urgence avec un moniteur en conduite automobile.

Les policiers actifs reçoivent une formation en conduite préventive, en conduite d'urgence, sur chaussée glissante, et une formation adaptée.

Les efforts mis en prévention et en formation ont donné des résultats : en 2012 les accidents ont diminué de 35% par rapport à l'année précédente et la durée des absences est de 65% moins élevée lorsque nous avons un accident avec blessé. Le SPVQ prépare une vidéo de sensibilisation avec les policiers impliqués dans l'accident sur Grande-Allée et une campagne de sensibilisation sur le port de la ceinture de sécurité.





7. Pratique policière déplacement d'urgence

Madame Esther Martineau, représentante du MSP nous a informés que la pratique policière sur les situations en déplacement d'urgence est finalisée. La prochaine étape à franchir est son approbation par le comité sur les pratiques policières.

8. Suivi veste et policiers à moto

Monsieur Marcoux nous a informés que le SPVQ avait reçu ses vestes Point Blank en retard cet été. Donc l'évaluation thermique des vestes se fera en 2014.

9. Sujets reportés

La présentation du guide auto-patrouille, le suivi des dossiers de recherches (lombalgie, veste pare-balles et SGRF), la problématique des partitions ont été reportés à la prochaine

9. Levée de la rencontre

La rencontre s'est terminée à 15h00

10. Prochaine rencontre du groupe de liaison

Printemps en 2014.

